

Association des amis du musée du service de santé des Armées au Val-de-Grâce

*Demande d'adhésion à l'AAMSSA en 2017 à Monsieur le Président de l'AAMSSA  
1 place Alphonse Laveran.  
75230 Paris Cedex 05*

M. Mme - Dr Pr Autre \* : ..... NOM Prénom .....  
Militaire - Civil - actif - retraité \* - Titres .....  
Activité professionnelle - actuelle - antérieure\* .....  
Adresse : .....  
Code Postal: ..... Ville : ..... Pays : .....  
Téléphone : Fixe : ..... Mobile : .....  
Adresse électronique : .....@.....  
Remarques : .....

*Ci-joint un chèque à l'ordre de "AAMSSA"*

*30 €uros pour une adhésion en qualité de membre actif, 45 € pour un couple, avec envoi d'un seul bulletin.\*  
+300 €uros pour une adhésion en qualité de membre bienfaiteur\*.*

*(un reçu pour déduction fiscale vous sera adressé).*

*\* rayer la ou les mentions inutiles*

*À ..... / le ..... 2017*



Association des amis du musée  
du Service de santé des armées  
au Val-de-Grâce  
(AAMSSA)

L'AAMSSA, organisme culturel, est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

Elle a pour buts de :

- contribuer au développement et à la mise en valeur des collections du Musée du Service de santé au Val-de-Grâce ;
- créer, entretenir ou développer avec d'autres associations d'Amis de musées liés à l'institution militaire, les liens d'enrichissement culturel mutuels ;
- conserver la mémoire du Service de santé en concourant au recueil de documents et témoignages le concernant.

L'association comporte un Comité d'histoire du Service de santé des armées qui organise au Val-de-Grâce des conférences trimestrielles dont l'accès est gratuit et le programme communiqué à ses membres. Elle propose la visite commentée de l'ensemble conventuel du Val-de-Grâce et du musée du Service de santé des armées et de ses expositions temporaires.

Entre autres activités, elle assure également la mise en œuvre de colloques sur des thèmes en lien avec les aspects historiques du Service et décerne chaque année un « Prix d'histoire de la médecine aux armées » destiné à honorer un ouvrage historique.

Les ressources de l'association proviennent essentiellement des cotisations versées par les membres ou de dons.

L'association est dirigée par un conseil d'administration de quatorze membres élus pour quatre ans par l'assemblée générale.

Les membres de l'AAMSSA se réunissent chaque année en assemblée générale pour délibérer sur les comptes-rendus de l'activité de l'association durant l'année écoulée et les projets d'avenir.

**Adhésions 2017**

30 € pour une adhésion en qualité de membre actif, 45 € pour un couple (un bulletin)  
+300 € pour une adhésion en qualité de membre bienfaiteur  
(Bulletin d'adhésion ci-contre).

Elles font l'objet de l'émission d'un reçu pour déduction fiscale.

**Quelques avantages de l'adhésion**

Chaque adhérent reçoit le bulletin de liaison, est invité aux conférences du comité d'histoire du Service de santé des armées, aux visites commentées de l'abbaye du Val-de-Grâce et bénéficie de l'entrée gratuite au musée, d'une remise sur le prix de vente des ouvrages relatifs à l'histoire du Service et d'activités culturelles.